

Parco Naturale Val Troncea

Parco Fluviale del Po – tratto Cuneese

Parco Naturale Gran Bosco di Salbertrand

Parco Naturale Orsiera Rocciavrè e Riserve di Chianocco e Foresto

Parc naturel régional du Queyras

Les Origines d'une identité transfrontalière :

Un itinéraire touristique à la découverte de l'histoire d'un peuple.

Table de Matière

Préface	pag. 3
Le contexte local de référence	pag. 4
Les Escartons	pag. 10
Les raisons du projet	pag. 12
Le contenu technique du projet	pag. 14
La cohérence avec les buts de la mesure	pag. 24
Les buts du projet	pag. 26
Le caractère transfrontalier de l'initiative	pag. 27
L'impact en matière d'emploi	pag. 28
Les retombées sur le milieu	pag. 29
Le chrono-programme des activités	pag. 30
Les coûts de réalisation	pag. 30
Les connexions avec les autres projets et les expériences de coopération transfrontalière	pag. 31

Préface

Les populations françaises et italiennes des Alpes cotiennes ont partagé et partagent depuis les derniers siècles, dans le respect de leurs composantes sociales et institutionnelles, des vicissitudes historiques, des migrations importantes, des échanges économiques et culturels qui ont marqué et qui ont consolidé de façon intense et profonde les rapports de coopération.

Cette région de montagne a vécue une intense période de démocratie et d'autonomie durant près de quatre siècles, du XIV^{ème} au XVIII^{ème}, alors gouvernée par une fédération de cinq territoires indépendants, les Escartons. Grâce à une sorte de constitution souscrite entre plus de cinquante communautés, les populations des vallées alpines se sont affranchies des servitudes féodales et ont obtenu une série de droits (de la liberté individuelle, à celle de la propriété et de l'autogestion du territoire) qui, en Europe, n'avait pas connu de précédents et qui est resté un modèle unique et inappliqué pour de nombreuses décennies après la fin de la fédération des Escartons. Cette singulière expérience s'est terminée en Italie en 1713 et en France en 1789, date à laquelle les frontières ont séparé les unités sociales et culturelles.

L'intime lien culturel qui unit ce territoire alpin représente les prémices idéales pour la mise en œuvre d'un projet touristique qui est caractérisé par la tradition historique commune des Escartons.

En effet, grâce à un accès assez facile, les échanges touristiques transfrontaliers de cette région sont déjà fréquents. Toutefois, la plupart sont liés à une offre en ski alpin favorisant une découverte hivernale, avec un impact important sur le territoire.

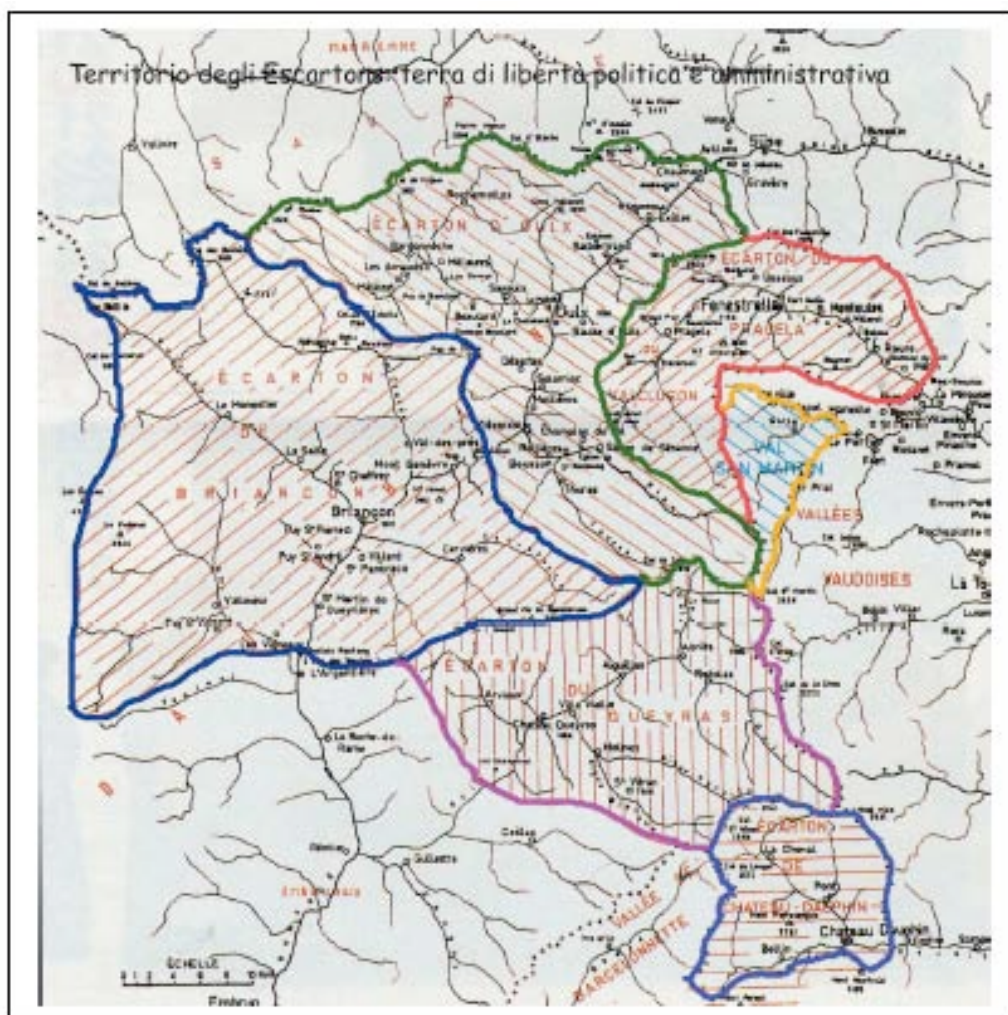
Le but du projet est, au contraire, de favoriser le développement d'une forme de tourisme plus consciente et responsable qui, en partant de la tradition historique et culturelle, conduit le touriste de plus en plus soucieux des exigences de développement durable dans une zone sensible, vers une découverte précise du territoire tout au long de l'année.

Dans ce sens, les Parcs qui gèrent une grande partie de la zone qui appartenait jadis aux Escartons, peuvent aujourd'hui se considérer comme les partenaires idéaux pour la réalisation d'un projet de développement touristique, unissant l'énorme travail de récupération et de valorisation du patrimoine historique et culturel que les territoires ont en commun et

que, pendant ces années, ils se sont engagés à défendre, en le soustrayant à l'oubli du temps et en l'offrant aujourd'hui à un public vaste et informé. Ils n'ont pas utilisé une approche qui ne concerne que la protection de l'environnement alpin à laquelle ils sont essentiellement voués, mais ont utilisé aussi la valorisation des ressources du territoire et de la population qui y vit.

Le contexte local de référence

Le contexte géographique de référence coïncide en grande partie avec la zone historiquement identifiée avec la Fédération des Escartons. Cinq Parcs naturels régionaux, qui travaillent sur le territoire depuis plusieurs années et qui visent à protéger et à sauvegarder le patrimoine environnemental et culturel commun, sont impliqués dans la promotion et la réalisation de l'initiative.



Dans ce document, une présentation des cinq partenaires du projet est faite et indique leurs domaines et territoires de compétence situés en grande partie sur le territoire historique des Escartons.

Toutefois, il faut souligner que les différents Parcs jouent des rôles en dehors de leurs territoires propres mais situés sur le territoire historique. Ainsi le Parc du Po Cuneese en Italie est responsable de la gestion du Site Natura 2000 situé dans le territoire du bois d'Alevé, dans la commune de Château-Dauphin, et en France le Parc naturel régional du Queyras sur le Site N2000 PR 7 dans le Briançonnais.

Le domaine de compétence du chef de file correspond exactement à l'Escarton historique de Pragelato, lieu qui sera le siège principal des centres d'accueil.

Le Parc Naturel Gran Bosco de Salbertrand a l'intention de préparer son centre à l'intérieur du nouveau siège de Salbertrand, car il se trouve dans un lieu facilement accessible et visible, le long de la route principale, ce qui favorise le flux des visiteurs.

Le Parc Naturel Orsiera Rocciavère s'intègre dans l'initiative grâce aux liens de collaboration avec le Parc Naturel du Val Troncea, avec qui il a entamé et poursuit encore aujourd'hui d'avantageux contacts de collaboration et de promotion d'activités communes. De plus, il joue un rôle important à travers sa gestion des « sites » dans les communes de Fenestrelle et de Mentoulles et pour l'extension de son domaine territorial de compétence aux Communes d'Usseaux et de Fenestrelle qui se trouvent en Val Chisone.

En ce qui concerne la partie française, le Parc naturel régional du Queyras est plus grand que le territoire de l'ancien Escarton du Queyras et le centre de visite sera situé sur la commune d'Abriès, dans la Maison du costume.

Les territoires de cette initiative se distinguent aujourd'hui grâce à une offre touristique liée à une offre hivernale : le ski pratiqué dans la partie haute des vallées mais aussi en France à une offre estivale : la randonnée pédestre. Sont mentionnées ci-après les données relatives aux flux touristiques des dernières années fournies par l'Observatoire Touristique de la Région Piémont concernant la zone du projet. Les pôles d'attraction touristique les plus importants (Sestriere, Sauze d'Oulx, Oulx, Pragelato) ont été examinés ainsi que les autres sites significatifs de la montagne piémontaise (Bellino, Pontechianale, Sampeyre). L'Office de promotion du tourisme en Queyras a

fourni les données françaises.

Sampeyre

	<i>Arrivi it.</i>	<i>Presenze it.</i>	<i>Arrivi str.</i>	<i>Presenze str.</i>	<i>Arrivi tot.</i>	<i>Presenze tot.</i>
Anno 2003	6403	25363	344	1005	6747	26368
Anno 2002	4257	20837	127	383	4384	21220

Pontechianale

	<i>Arrivi it.</i>	<i>Presenze it.</i>	<i>Arrivi str.</i>	<i>Presenze str.</i>	<i>Arrivi tot.</i>	<i>Presenze tot.</i>
Anno 2003	3362	14715	389	505	3751	15220
Anno 2002	2707	13555	348	406	3055	13961

Bellino

	<i>Arrivi it.</i>	<i>Presenze it.</i>	<i>Arrivi str.</i>	<i>Presenze str.</i>	<i>Arrivi tot.</i>	<i>Presenze tot.</i>
Anno 2003	2503	4810	497	836	3000	5646
Anno 2002	1890	4508	432	633	2322	5141

Oulx

	<i>Arrivi it.</i>	<i>Presenze it.</i>	<i>Arrivi str.</i>	<i>Presenze str.</i>	<i>Arrivi tot.</i>	<i>Presenze tot.</i>
Anno 2003	18574	73158	420	1650	18994	74808
Anno 2002	16697	60509	220	1033	16917	61542

Sauze d'Oulx

	<i>Arrivi it.</i>	<i>Presenze it.</i>	<i>Arrivi str.</i>	<i>Presenze str.</i>	<i>Arrivi tot.</i>	<i>Presenze tot.</i>
Anno 2003	10357	54018	15459	96208	25816	150226
Anno 2002	7870	44466	15096	97372	22966	141838

Sestriere

	<i>Arrivi it.</i>	<i>Presenze it.</i>	<i>Arrivi str.</i>	<i>Presenze str.</i>	<i>Arrivi tot.</i>	<i>Presenze tot.</i>
Anno 2003	25054	113463	10221	61335	35275	174818
Anno 2002	24480	94278	10859	45979	35339	140257

Pragelato

	<i>Arrivi it.</i>	<i>Presenze it.</i>	<i>Arrivi str.</i>	<i>Presenze str.</i>	<i>Arrivi tot.</i>	<i>Presenze tot.</i>
Anno 2003	11047	46374	1313	8307	12360	54681
Anno 2002	8989	37127	1135	8073	10124	45200

Données touristiques sur le Queyras

Totalisant plus de 18 000 lits touristiques l'été (16 000 l'hiver), le Queyras draine une clientèle plutôt familiale et fidélisée à près de 40%. Cette clientèle, relativement âgée, est présente à 60% pour les 2 saisons été et hiver, et recherche en priorité le charme et l'authenticité des villages du Queyras, ainsi que la tranquillité et la pratique d'activités de pleine nature. De plus, les possibilités multiples offertes en activité outdoor attirent des niches de clientèle spécifique, plutôt jeune, étrangère et venant principalement en groupe.

La clientèle française est représentée à plus de 60% par une clientèle régionale et extra régionale, la clientèle restante appartenant en majorité à la région parisienne, notamment en période de vacances scolaires

La clientèle étrangère, à peine présente l'hiver, reste plus nombreuse en saison d'été (environ 10% des flux), notamment les marchés belge, hollandais, et Italien. La présence de ces derniers est due en grande partie à l'ouverture du col Agnel l'été, point de passage routier entre le Queyras et le Val Varaita. La faible zone de chalandise du Queyras met en évidence la nécessité d'orienter la promotion du territoire sur les marchés internationaux.

Les flux mensuels, comptabilisés en nuitées, mettent en évidence une saisonnalité importante pour le territoire du Queyras. En effet, il apparaît que 60% du total des nuitées touristiques du Queyras sont concentrées sur 3 mois (février, juillet, août). Il apparaît donc nécessaire pour le Queyras d'allonger sa saisonnalité par la mise en place de produits touristiques durant toute l'année et ce afin d'optimiser son offre.

Nombre de nuitées mensuelle sur les 8 communes du Queyras (moyenne sur 3 ans) de 1999 à 2001

	Abriès / Ristolas	Aiguilles	Arvieux	Ceillac	Ville-Vieille	Molines	Saint-Véran	Total
Janvier	18429	12149	14155	16112	8934	20616	12691	103088
Février	41008	27034	31498	35851	19880	45874	28240	229386
Mars	13395	8831	10289	11711	6494	14985	9225	74929
Avril	9268	6110	7119	8103	4493	10368	6383	51844
Mai	12440	8201	9555	10876	6031	13916	8567	69585
Juin	19667	15892	15368	17861	9257	19714	11797	109322
Juillet	55290	44677	43203	50213	26023	55421	33164	307335
Août	67052	54182	52395	60895	31560	67211	40220	372721
Septembre	14574	11777	11388	13236	6860	14609	8742	81012
Octobre	7381	4865	5669	6452	3578	8256	5083	41284
Novembre	3735	3018	2918	3392	1758	3744	2240	20760
Décembre	19229	15538	15025	17463	9051	19274	11534	106886
TOTALE ANNEE	281469	212274	218582	252164	133919	293988	177884	1568152

Les données, en plus de mettre en évidence une augmentation constante des flux touristiques relevés dans toutes les localités recensées, confirment la présence d'un vaste public lié à cette zone, sans tenir compte des nombreuses résidences secondaires qui influent positivement sur les présences.

Elles représentent aujourd'hui les personnes qui pourraient être destinataires de la nouvelle proposition touristique et culturelle qui est l'objet de ce projet, au moins pour ce qui concerne les vallées hautes.

Cela laisse prévoir la présence d'un groupe local de touristes habitués, auquel on peut en ajouter un autre plus caractéristique, d'une part les habitants du territoire situés dans la zone alpine du Piémont, consommateurs de ces types de tourisms différents (gastronomique, culturel, sportif) ; d'autre part, les touristes transfrontaliers que ce projet est à même de stimuler, en favorisant l'échange de visiteurs entre les côtés français et italien.

Les Parcs naturels qui se trouvent dans cette zone et qui, par ailleurs, sont promoteurs de politiques de sauvegarde et de protection du milieu naturel, ne souhaitent pas se positionner seuls sur la mise en place de pôles touristiques sur le marché.

Toutefois, par leur sensibilité à l'égard de l'environnement, leurs interventions sur la culture, la didactique et l'environnement prouvent qu'ils sont à même de créer une offre environnementale de plus en plus structurée, qui suscitera un grand intérêt et qui s'intégrera avec les autres actions entreprises sur ce territoire.

Ce genre de proposition culturelle, promue par ces administrations qui recouvrent la zone géographique historique de la Fédération des Escartons, représente une offre particulière. Elle possède une valeur historique et culturelle (en ce qui concerne le recueil et la divulgation de la tradition des Escartons) et une valeur environnementale (liée à la valorisation d'une portion du territoire sensible et de ses ressources pour une proposition durable, promue par les statuts des parcs, qui s'occupent de protéger et de valoriser le contexte local).

De plus, il faut souligner que cette proposition présente une valeur pluri-saisonnière et contribue ainsi à maîtriser, sur le territoire et dans le temps, les flux touristiques.

Les Escartons

Le mot Escarton, du français escartonner, signifie diviser équitablement (les taxes) en quatre parts. De 1343 à 1713 en effet, la région italo-française, qui se trouve à cheval sur les Alpes Cottiennes, s'est transformée en une Fédération fondée sur la démocratie et sur l'autonomie de quatre Escartons, auxquels s'est ajoutée, par la suite, la Vallée de Pragelato.

Le 29 Mai 1343 à Beauvoir-en-Royans, le Dauphin Humbert II a signé avec 18 représentants de plus de 50 communautés des vallées alpines, la Charte des Libertés, une sorte de Constitution écrite en deux cents lignes sur une peau de brebis (aujourd'hui conservée dans la mairie de Briançon) qui est devenue le pacte à travers lequel ces populations ont obtenu l'affranchissement des servitudes féodales, le droit à la liberté individuelle, à la propriété et à l'autogestion du territoire, nommé la Fédération des Escartons.

La gestion des terrains communaux était entièrement libre et confiée aux maires et aux consuls locaux qui pouvaient, de leur propre chef, tracer des routes et des passages, déboiser les forêts, sans avoir besoin d'autorisation de la cour des Dauphins (art. 22). La liberté de circulation (art. 24) était totale. Tous les sujets de Briançon devaient se considérer (selon l'article 35) hommes libres et bourgeois.

Ce territoire comprenait, dans l'ensemble, cinq Escartons et chacun d'eux regroupait plusieurs communautés :

- Briançon, de l'Argentière à la Région de San Gervasio ;
- Oulx, de Césane au torrent Gelassa y compris les vallées de Bardonecchia et de Sauze de Césane ;
- Le Queyras, de Guillestre au col de la Traversette ;
- La Vallée Chisone, de Sestrières aux confins de Perosa Argentina ;
- Château-Dauphin, du col Agnel jusqu'à la commune de Sampeyre.

Quand cette zone a acquis une importance stratégique grâce à l'adhésion du Duc de Savoie Vittorio Amedeo II à la Ligue des Habsbourg (1690), la France du Roi Soleil a commencé à bâtir des grandes constructions militaires afin de renforcer la défense de la ville de Briançon. Plusieurs événements ont frappé les Escartons qui, pendant le XVIIIème siècle, ont peu à peu perdu leur autonomie.

Après les guerres de succession en Espagne et le traité d'Utrecht, la France a perdu le territoire des Escartons savoyards et le Duc de Savoie a dérouté le trafic commercial qui passait par le Montgenèvre vers le Mont Cenis. Ainsi la Fédération des Escartons a perdu son unité d'origine

et a cessé d'exister en 1713, année de leur dernière réunion.

Plusieurs initiatives vaines se sont succédées jusqu'à la révolution française. En même temps, la population continuait à garder des échanges culturels, allant des mariages à la contrebande, ignorante de ces nouvelles frontières.

Malgré les montagnes, les contacts, les trafics et les costumes, qui s'étaient jusqu'alors développés en cette zone, ont créé une unité culturelle de traditions et de vie alpine qui a encore persistée pendant de nombreuses d'années.

En effet, ce démembrement n'a pas causé la perte des coutumes et des traditions culturelles communes qui se sont maintenues dans cette région alpine transfrontalière.

Des deux côtés des Alpes, les populations, qui sont, malgré tout, marquées par les différences historiques entre les deux pays, continuent pourtant de garder encore aujourd'hui un aspect "escartonnais" commun qui n'a rien de négligeable. Cet aspect, depuis les dernières années, suscite de plus en plus un intérêt, stimulé par la politique européenne.

La langue d'oc, encore parlée couramment dans les familles de plusieurs communautés escartonnaises, est commune à toutes les vallées qui ont fait partie de la Fédération. Quand on l'écoute, on s'aperçoit de l'affinité linguistique qu'il y a, par exemple, entre les parlés de Château-Dauphin (Escarton de Château-Dauphin, Vallée Varaïta) et de Saint Véran (Escarton du Queyras) ou encore celui de Nevache (Escarton du Briançonnais).

Par ailleurs, les typologies architecturales présentent des caractéristiques communes dans toute la zone. Les clochers typiques à quatre pointes dominant, avec le même style, les villages de la Vallée d'Oulx, comme ceux du Briançonnais et du Queyras. Le lys et le dauphin, symboles des maisons de France et du Dauphiné qui ont donné l'autonomie politique et administrative sur les Escartons, sont présents partout, sur les portes des églises ou comme bas-reliefs ou encore sur les fontaines. Les cadrans solaires décorent toujours les murs des maisons de la Vallée Varaïta comme dans le Briançonnais et le Queyras.

Ceci témoigne que les Alpes n'ont eu aucune fonction de barrière entre les différentes populations ; au contraire, elles ont généré une unité, non seulement géographique mais surtout culturelle, où différentes traditions se sont fusionnées et développées ensemble.

Les raisons du projet

La promotion de ce projet tire son origine d'une série de facteurs de différentes natures qui ont conduit les partenaires à agir en synergie, en déterminant un but commun à même de bénéficier, à travers la réalisation de l'initiative, des meilleurs profits (au niveau social, économique et environnemental) pour un grand territoire transfrontalier.

Avant tout, les prémices essentielles qui ont donné vie au projet, est sûrement la tradition historique commune des Escartons, qui a généré dans le temps un lien fort, à même d'unir, évidemment de manière profonde, cette partie du territoire alpin, en le caractérisant d'un point de vue culturel, architectural, artistique et environnemental.

Les partenaires du projet ne représentent que les quatre Escartons historiques, qui sont couverts partiellement ou en totalité par les cinq Parcs naturels régionaux du Mont Viso.

Ils ont en effet, l'intention d'agir ensemble afin de récupérer et de valoriser le patrimoine historique, linguistique, culturel et environnemental du territoire qu'ils ont en commun, en améliorant et en intégrant toutes les initiatives déjà existantes sur le territoire grâce aux différents organismes (Institutions locales, Associations culturelles...). Ils ont, par ailleurs, l'intention de donner un caractère structuré et exhaustif à ce qu'ils ont déjà fait, en s'organisant mieux afin de favoriser une valorisation touristique.

Il faut souligner que les partenaires impliqués (notamment en qualité de Parcs) représentent les meilleurs promoteurs pour ce type de projet, parce que, parmi les principes de leur statuts qui règlent leurs choix et leurs activités, il y a la promotion sociale, économique et culturelle des populations.

De plus, l'attention particulière pour la protection et la sauvegarde du patrimoine naturel local est un facteur prioritaire auquel on ne peut pas renoncer. On doit penser à un produit touristique lié à une réalité comme celle des Alpes, qui doit nécessairement se démontrer durable et responsable.

Ce genre de proposition est à même de diversifier, (avec la valorisation du patrimoine historique, culturel et environnemental local) l'offre touristique du territoire impliqué dans la réalisation du projet qui, aujourd'hui, est lié surtout aux activités hivernales de la partie haute des vallées et à la pratique du ski.

De cette manière, la mise en réseau, et donc la mise à disposition du public, du patrimoine historique et culturel des Escartons, à travers une approche multimédia qui permettra une découverte en direct, immédiate et innovante, et l'organisation d'itinéraires virtuels, et à partir des cinq centres d'accueil décentralisés sur une sorte de réseau réel sur le territoire (Espace Escarton). Ils donnent vie à une promotion attentive et partagée du

contexte et de ses ressources basées sur les traditions historiques communes.

La mise en réseau et la promotion d'une nouvelle proposition de tourisme culturel sur un vaste territoire transfrontalier contribue à renforcer l'esprit de collaboration et d'échange parmi les différents sujets impliqués et les zones territoriales en donnant une nouvelle visibilité à tout le contexte alpin.

Une autre raison qui a soutenue la promotion de cette initiative est, sans aucun doute, l'expérience positive déjà mûrie à travers les précédentes coopérations entre les partenaires, qui ne se sont pas limitées à la promotion d'activités de recherche historique ni à des projets déjà réalisés sur le thème des Escartons. Elles se sont étendues à la sauvegarde et à la valorisation de l'environnement à travers la réalisation d'un récent Projet Interreg.

Ce projet, "Mont Viso – Mise en réseau des Parcs Naturels Régionaux du massif du Mont Viso" a consolidé les rapports et les collaborations entre le Parc du Po, le Parc Naturel du Val Troncea, le Parc Naturel Orsiera-Rocciavrè, le Parc Naturel Gran Bosco di Salbertrand et le Parc Naturel Régional du Queyras.

Enfin, il est évident qu'un projet, qui est à même d'impliquer un territoire si vaste, caractérisé par une histoire et une culture commune, de créer une proposition touristique qui a un impact environnemental particulier, est capable de représenter à lui seul, une raison suffisante de développement et de promotion locale.

Le projet, en effet, crée un vaste éventail de retombées aussi bien en ce qui concerne la nature de l'intervention (en faisant référence à une thématique historique d'importance européenne) qu'en ce qui concerne la pluralité des sujets qui peuvent être impliqués : un groupe non négligeable de touristes potentiels, est à même d'adhérer à ses buts, non seulement en terme d'image et de visibilité de la zone, mais aussi et surtout en termes économiques, de sauvegarde et de valorisation du contexte environnemental local.

Le contenu technique du Projet

Comme souligné dans la préface, un projet qui a des buts touristiques et qui est basé sur la tradition culturelle des Escartons, peut se construire sur un réseau d'information et de communication intégré et transversal à tous les partenaires du projet dotés de points d'accueil et d'information, de sorte que ce nouveau produit touristique à caractère culturel et environnemental qui touche la thématique des Escartons soit bien organisé et bien visible.

En effet, le projet vise la promotion et la mise en réseau des connaissances sur la thématique historique et culturelle des Parcs, en valorisant en même temps le contexte environnemental qui coïncide avec la zone administrative délimitée par la Fédération et qui se distingue pour sa valeur naturaliste et environnementale précieuse. Cela est confirmé par la présence de vastes zones protégées.

Le projet s'articule en un tableau d'initiatives définies ci-après, subdivisées en sept typologies d'interventions principales :

Activité 1 :

Matériel informatique pour la mise en réseau et l'information touristique

La première activité vise à fournir les instruments nécessaires à la mise en place du système intégré d'information touristique. L'ensemble du réseau, dont la finalité est décrite au point 2 (cf. Infra), nécessite l'utilisation de terminaux de la dernière génération, ainsi que du matériel de base pour les connexions et l'hébergement.

L'équipement en hardware, installé dans l'ensemble des centres d'information de chaque parc, sera dédié au renseignement du système ainsi qu'à la consultation à usage touristique.

Afin de permettre l'accès du public au réseau d'information, chaque espace (cf. leur description - *infra*) sera doté d'un terminal d'accès aux multiples fonctions

L'une permettra d'effectuer une visite virtuelle sur le territoire historique transfrontalier (la Fédération des Escartons) et de voir l'ensemble des informations disponibles : l'histoire, les événements, les curiosités et les lieux qui ont marqué une époque ; de façon à ce que les visiteurs puissent être interpellés sur l'ensemble des données disponibles.

L'autre, relatif à l'accès à l'information touristique, sera dédiée au territoire transfrontalier des cinq Parcs naturels régionaux. En effet, il sera intéressant de souligner et de présenter l'ensemble des projets touristiques mettant en valeur notre histoire et notre patrimoine : écomusées, itinéraires transfrontaliers, événements et manifestations culturels ; afin d'offrir un panorama exhaustif et à jour du contexte historique du développement de la culture locale.

Activité 2

La création du réseau d'information touristique

La thématique des Escartons a suscité, à partir des années quatre-vingt-dix, un intérêt général répandu dans tous les territoires italo-français impliqués historiquement par cet événement en créant ainsi une pluralité d'études, de recherches et d'activités, promues par les différents partenaires, comme les collectivités locales (Municipalités, Comunità Montana, Communes, Parcs, Associations culturelles et les citoyens).

Le but, que tous ressentent et partagent, a toujours été celui de récupérer et sauvegarder un patrimoine énorme et très important, culturel, linguistique, religieux, artistique et environnemental, afin de préserver et de valoriser un important massif montagneux qui a partagé autrefois la même histoire.

L'œuvre de recueil et des recherches réalisées jusqu'à aujourd'hui est importante et intéresse de manière égale toute la zone ; mais, désorganisée et fragmentaire, elle a besoin d'une intervention qui soit à même d'être organisée systématiquement, de sorte qu'elle puisse être valorisée et divulguée de façon optimale.

Dans ce sens, il est prévu d'adopter une méthodologie systématique qui soit à même de lui donner un caractère organisé et une structure en favorisant la mise en réseau d'un système informatique qui permet l'accès direct du public et en même temps un rapport direct et constant de communication entre les divers partenaires promoteurs de l'initiative.

Cette action prévoit donc la réalisation et l'utilisation d'un logiciel qui catalogue et archive les données.

Afin d'organiser de façon adéquate les informations en les rendant facilement accessibles, deux canaux d'accès au réseau informatique seront mis en œuvre : l'un direct, ouvert au public et donc accessible à tous, l'autre réservé aux opérateurs du système, (représentants des différents partenaires promoteurs du projet) qui pourront ainsi consulter directement, échanger les informations et les nouvelles, mettre à jour et/ou modifier les archives existantes, en garantissant ainsi la meilleure fonctionnalité.

La création du réseau d'information touristique sera possible grâce au développement passé du software qui complète les applications développées dans le domaine du projet Monviso e qui devra permettre de gérer de façon intégrée la multiplicité des informations relatives à l'histoire, aux traditions et à la culture des Escartons et l'offre touristique du territoire transfrontalier.

Grâce à l'utilisation de la banque de données et de la technologie du Web, nous améliorerons, dans le cadre de cette action, le logiciel dynamique et le mettrons à jour et l'enrichirons à partir d'une multiplicité de lieux. La création du réseau intégré sera à la charge financière des Parcs naturels régionaux italiens et au bénéfice de tous les Parcs naturels régionaux du Mont Viso.

Dans le cadre de cette action, rentre en compte la numérisation des documents. Entre autre, il s'agira de la digitalisation des fonds cartographiques et des photos du territoire afin de constituer une base de données partagée via les terminaux répartis dans les différents espaces des Parcs naturels régionaux.

Activité 3

Gestion du réseau et de l'information touristique

Afin de rendre opérationnel ce réseau d'informations, on s'occupera (en plus de la prédisposition du logiciel, de la formation et, par la suite, de l'insertion des données) de l'organisation d'une gestion efficace et ponctuelle afin de garantir :

- une efficace systématisation et un archivage des données contenues afin de rendre la consultation fonctionnelle et rapide. Dans ce sens, l'activité suppose la réalisation de l'archivage de tout le matériel repéré et/ou rédigé jusqu'à aujourd'hui, (en faisant attention aux thématiques concernant le rapport avec l'environnement), complétée selon ce que l'on trouve pendant la phase d'activité avec de nouvelles études et/ou recherches ;

- une mise à jour constante des informations, à travers l'insertion de nouvelles données (par exemple la promotion d'événements et manifestations ou l'insertion d'études nouvelles), la modification de certains attributs (catégories d'informations), l'élimination des rendez-vous déjà passés ;
- la possibilité d'améliorer dans le temps la capacité et les prestations du Logiciel, par exemple en insérant de nouvelles catégories et/ou fonctions qui peuvent s'ajouter pendant la réalisation du projet afin de garantir la complète fonctionnalité d'un instrument flexible, dynamique et évolutif.

Dans chaque centre d'accueil réalisé (Espace Escarton), il y aura un poste multimédia d'accès au réseau ouvert à tout le public et il y aura aussi un opérateur qui s'occupera des activités suivantes :

- fournir les informations touristiques ;
- distribuer le matériel d'information en fonctionnant comme un centre d'accueil touristique de la zone (promotion d'événements, distribution de dépliants, vente de publications...) ;
- aider techniquement les usagers à l'utilisation du poste multimédia ;
- promouvoir et coordonner les activités d'échange d'informations touristiques entre les différentes zones dans l'intention de promouvoir la valorisation des ressources, en stimulant les usagers à créer leur itinéraires de visite sur le territoire, en réalisant dans la pratique des tours virtuels effectués en ligne, en fournissant des indications logistiques utiles (en termes par exemple de parcours, accessibilité, localisation, sites d'intérêt, rendez-vous) visualisées et proposées de façon exhaustive sur une carte de visite sur le territoire et à ses ressources personnalisées, carte conçue et élaborée ad hoc selon les exigences et les préférences manifestées par le touriste ;
- animer un espace de rencontre et d'échange à l'intérieur de chaque centre d'accueil afin de stimuler un contact direct avec les Espaces Escartons présents dans les autres zones, aussi bien italiennes que françaises ;
 - mettre à jour et organiser les données et les informations contenues dans le système informatique.

Activité 4

Equipement et gestion des centres di accueil et d'information

Dans le but de garantir un accès facile aux informations ainsi organisées, on veut aménager sur le territoire une série de centres d'accueil touristique, nommés Espaces Escarton, de façon à rendre réels sur le contexte local les points de raccord du réseau virtuel télématique, en favorisant et en encourageant la visite.

Ces derniers, localisés sur les territoires de compétences des Parcs naturels régionaux et sur l'ancien territoire des Escartons seront dotés des éléments suivants :

- mise en place télématique pour l'accès au réseau d'information touristique ;
- pupitres d'informations dotés du matériel promotionnel et de divulgation à caractère touristique sur le territoire de référence (relatif aux événements et manifestations, sites d'intérêt, parcours touristique, activités de promotion et didactique des Parcs, système réceptif, ...) ;
- des cartes tridimensionnelles dynamiques du territoire transfrontalier pouvant fournir des informations filmées, des sons et des projections lumineuses, le tout à l'échelle.
- des panneaux illustratifs explicatifs permettant de visualiser le territoire historique et actuel, de représenter les personnages et les événements les plus significatifs de la Fédération des Escartons, d'indiquer les sites d'intérêt touristique sur le territoire transfrontalier ;
- une formation pour l'opérateur chargé de l'accueil touristique et de la fourniture d'informations aux usagers ;
- une zone de documentation munie d'études, publications, cartes et tout le matériel illustratif à disposition de l'utilisateur.

Les éléments caractéristiques des centres d'accueil et d'information sont les terminaux décrits dans le cadre de l'activité 1 ainsi que les cartes dynamiques qui utilisent des instruments de communication traditionnels et innovants. Ces dernières seront disposées dans les centres des Parcs naturels régionaux du Val Troncea, du Gran Bosco di Salbertrand et d'Orsiera Rocciavrè e Riserva di Chianocco e Foresto. Les deux autres parcs utiliseront quand à eux un interface Web avec projection sur grand écran.

Comme le montre les images ci-dessous, le visiteur réalise une recherche et sélectionne les demandes d'information sur le fond de carte dynamique grâce un TrackBall. Les réponses d'ordre touristique, culturel et environnemental du territoire sont projetées par signaux lumineux sur une surface en 3D.



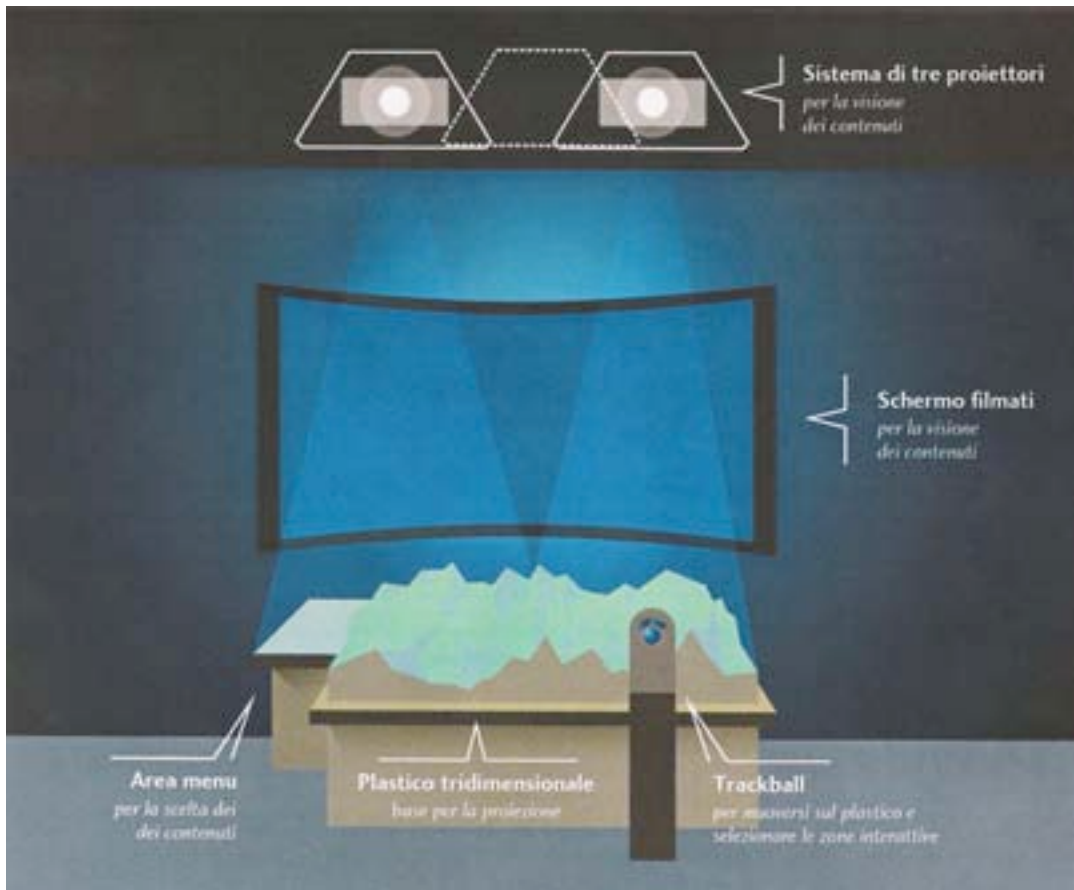
L'outil permet de naviguer directement sur la carte en 3D du territoire où sur un « menu » permettant d'approfondir les aspects du territoire préférés. Ce multimédia est, en fait, articulé autour d'une présentation générale du territoire et permet d'accéder à une série de données beaucoup plus détaillées.

Sur la carte, des informations graphiques seront projetées (cartes postales, images et films). La projection est synchronisée avec l'audio. Le visiteur vient littéralement se fondre dans l'atmosphère que cet outil permet de créer.

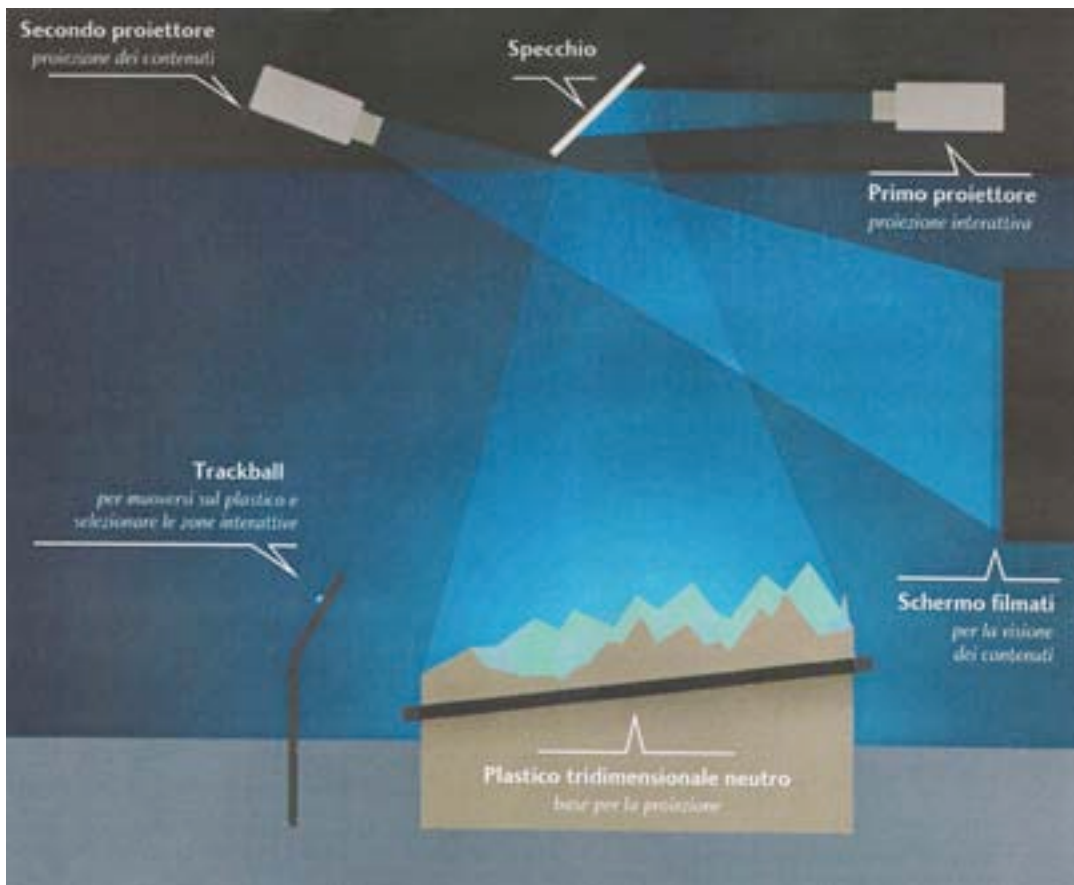
Ce système peut être développé et complété pour une utilisation diverse et satisfaire toutes les exigences de communication des territoires.

Cet outil est composé de deux ordinateurs, deux logiciels et de deux vidéo projecteurs, d'un glace, un écran, d'un TrackBall et d'une carte en 3D en interaction avec une base de données géoréférencées.

Toutes ces outillages participent à développer un nouveau mode de technologie et à promouvoir un instrument innovant de communication à forte valeur émotive.



vista frontale



vista laterale

Chaque Espace Escarton est appelé à jouer sur le territoire une fonction de :

- vitrine de la culture et de l'environnement ;
- centre de récolte et divulgation de matériel d'information touristique ;
- zone d'animation, de rencontres, d'échanges transfrontaliers de ressources, connaissances et activités, dans le but commun et partagé de valoriser le patrimoine historique, culturel et du milieu local.

Les Espaces Escartons seront mis en place dans les Centres suivants :

1. Dans la Commune de Pragelato, à l'intérieur du bâtiment destiné au Musée de la civilisation paysanne et montagnarde. Le bâtiment, situé dans le hameau de Rivet, exemple typique d'architecture alpine traditionnelle, est maintenant en cours de restauration pour y mettre en place un centre de documentation de l'histoire locale, une salle polyvalente pour y organiser expositions et rencontres, une petite hôtellerie et l'Espace Escarton décrit en avant. Les lignes guides du projet veulent conserver, dans la mesure du possible, intacte la structure originelle du bâtiment, en mettant en évidence les particularités de la construction et de la décoration d'intérêt historique et typologique. Cet Espace, situé dans l'Escarton historique de Pragelato, à l'intérieur d'une structure assez grande et intéressante d'un point de vue architectural, représente le centre pilote propulseur de l'initiative pour ce qui concerne l'Italie, promoteur et coordinateur des événements qui se développeront sur le thème des Escartons.

2. Dans la Commune de Salbertrand, dans le nouveau siège du Parc Naturel du Gran Bosco di Salbertrand, pour représenter l'Escarton historique de Oulx. Le centre trouvera une place à l'intérieur de ce bâtiment à l'accès facile et bien visible des routes principales, près des locaux préposés aux visites nature et aux bureaux administratifs du Parc.

3. Dans la Commune de Fenestrelle, fraction de Mentoulles, dans le siège déconcentré de la Vallée Chisone du parc Naturel Orsiera Rocciavrè. Le centre sera mis en place à l'intérieur d'une salle, maintenant en restauration, placée à l'étage au dessus des bureaux du Parc.

4. Dans la Commune de Château-Dauphin, dans le Centre de visite mis en place dans le Bois de l'Alevè. La structure, réalisée dans le but de créer un point d'accueil et d'information et un centre didactique pour les visiteurs du Bois, est maintenant dans sa phase de réalisation grâce à la contribution obtenue par le DocUP 3.1a voulu par la Commune de Château-Dauphin. L'aménagement du bâtiment nécessite des travaux de restauration, la mise en place de nouvelles installations, de panneaux illustratifs, l'installation de chemins d'accès et la mise en sécurité de la zone environnante. Dans une des salles de l'intérieur sera mis en place le centre

d'accueil de l'Escarton de Château-Dauphin.

5. Dans la Commune d'Abriès, à l'intérieur d'un presbytère restauré, de propriété communale, pour représenter l'Escarton du Queyras. Il s'agit d'une importante maison de quatre niveaux – rez-de-jardin semi enterré et rez-de-chaussée avec balcon au sud, d'un niveau au terrain naturel en partie Est, d'un étage et d'un grenier – ce bâtiment s'inscrit dans l'unité du quartier avec ses façades colorées au badigeon de chaux et sa volumétrie. Il constitue un témoin du passé de l'Escarton du Queyras. Il a été construit au cours de la deuxième moitié du XVIIIème siècle.

Activité 5

Réalisation d'instruments communs de promotion et de communication

Dans le but de divulguer de façon efficace l'activité prévue par la réalisation du projet, on veut promouvoir une activité de communication et de promotion des actions, avec l'utilisation d'instruments précis et partagés entre les différents partenaires.

Sont prévus l'édition de publication, à caractère touristique [...] et de divulgation d'un volume dédié au matériel informatif catalogué inhérent au milieu alpin et la création du matériel de promotion dédié à représenter le réseau et les espaces d'accueil. Ces dépenses seront réalisées par la partie italienne pour le bénéfice de tous.

L'activité prévoit également la réalisation d'un DVD multimédia et polyglotte (français – italien et anglais). Il mettra en relation de manière intuitive toutes les ressources touristiques, culturelles et environnementales des Parcs naturels régionaux du Mont Viso. Il présentera de manière efficace le territoire, ses ressources, ses origines historiques et les hommes qui l'ont construite. Il sera bien évidemment disponibles dans tous les espaces Escartons. Ce DVD assurera la promotion de l'itinéraire touristique réalisé dans le cadre du présent projet. La diffusion sera également réalisée par les canaux de télévisions locales, nationales et internationales, ainsi que les chaînes thématiques. Ces dépenses seront réalisées par la partie française pour le bénéfice de tous.

Le contenu des instruments de communication ainsi produit sera le fruit d'une concertation entre les Parcs naturels régionaux afin que les résultats obtenus leurs soient spécifiques et à jour et évoquent l'histoire, l'art, l'architecture, l'artisanat et les produits locaux.

Activité 6

Coordination et gestion du projet

L'activité toute entière de coordination des actions est déléguée au partenaire en chef, le Parc Naturel du Val Troncea.

En revanche, la gestion des ressources financières mises à disposition relève de chaque Parc naturels régionaux.

Le chef de file est appelé à garantir la réalisation du projet et à veiller à ce que les bénéfices les plus grands soient obtenus pour cette réalisation. Il y veille notamment en assurant et en observant l'avancement régulier de chaque activité, l'organisation et l'animation de l'initiative.

Dans ce but, il est cependant appelé à faire suivre toute communication reçue des autorités à ses partenaires et à se rapprocher d'eux, de façon à coordonner conjointement les actions, en mettant en place des synergies entre leurs réalisations, en respectant le planning prévu pour les différentes initiatives.

Activité 7

Elaboration du dossier de candidature

Cette activité est constituée des différentes phases stratégiques et opérationnels utiles l'élaboration du dossier de candidature de présent projet.

Ce sont les échanges réguliers entre le chef de file et les divers partenaires qui ont produits le projet aujourd'hui déposé et qui transparaissent dans l'écriture du présent dossier de candidature. Cette dépense est à la charge du Parc naturel régional du Val Troncea pour le bénéfice de tous. Il a été assisté dans cette mission par le Service des Programmations Européennes et de la Coopération Internationale du Parc naturel régional du Queyras

La cohérence avec les buts de la mesure

Le projet reflète, dans ses principes constitutifs et dans ses finalités, les objectifs prévus dans la Mesure 3.3 concernant les Systèmes Touristiques, en promouvant des « actions unifiées dans le secteur touristique finalisées à la valorisation des ressources qui se trouvent dans la zone ».

Plus particulièrement, pour les sous-objectifs, les résultats attendus de la réalisation du projet sont les suivants :

SOUTENIR DES ACTIONS PARTAGEES POUR L'OBSERVATION ET L'EVALUATION DE FAÇON UNITAIRE DU SECTEUR TOURISTIQUE DANS LE MILIEU

La mise en réseau, puis la promotion et la divulgation des informations existantes sur la Fédération des Escartons, permettra de proposer une nouvelle offre transfrontalière de tourisme culturel et naturel, promue par un partenariat local ; cette impulsion permettra de soutenir et d'amorcer des actions, collaborations et échanges fréquents ou ponctuels entre les différentes structures, de façon à favoriser la mise en place d'une proposition touristique partagée, au bénéfice d'un grand potentiel d'utilisateurs. Les différents points d'accueil et d'information représentent les sites de raccord du réseau virtuel dont on pourra obtenir des informations concernant l'environnement dans son ensemble à partir de n'importe quel site multimédia, en dépassant les barrières naturelles géographiques et administratives.

HARMONISER, QUALIFIER ET DIVERSIFIER L'OFFRE AINSI QUE SA PROMOTION SUR LES MARCHES, EN FAISANT ABSTRACTION DE LA BARRIERE DE LA FRONTIERE, DU FAIT DE LA PROMOTION DES SYSTEMES INTEGRES D'OFFRE ET LES POLITIQUES DE FILIERE/PRODUIT

Le projet, en réalisant une nouvelle proposition transfrontalière de tourisme culturel, veut qualifier et diversifier l'offre locale actuelle, liée au tourisme d'hiver, fondée sur la pratique du ski et le tourisme environnemental de randonnée d'été.

Cette nouvelle proposition, outre le fait de caractériser l'offre locale, en liaison avec son histoire et ses traditions, promeut sur le marché un nouveau système touristique intégré propre à une zone culturelle européenne homogène qui se réfère à un milieu montagnard qui a partagé dans le passé une histoire commune.

Ainsi, une fois les barrières physiques dépassées, les deux parties transfrontalières créent des collaborations de type culturel, touristique et économique, et se positionnent sur le marché avec un seul produit

touristique partagé, fruit d'une histoire culturelle commune.

ATTENUER LA CONCENTRATION DANS L'ESPACE ET DANS LE TEMPS DES CIRCULATIONS TOURISTIQUES

La création de cette proposition touristique peut générer un produit pluri-saisonnier, qui s'intègre aussi bien aux propositions actuelles sur la zone, diversifie l'offre du tourisme d'hiver, le ski, et les excursions en haute altitude l'été.

Plus encore, la création d'une proposition touristique unique et commune veut proposer sur le marché une offre innovatrice et intégrée, destinée aux touristes transfrontaliers, auprès desquels on pourra favoriser les circulations des usagers dans les deux directions, en élargissant les cibles potentielles de chaque versant.

A travers l'activation du réseau intégré, il sera possible de divulguer et transmettre les informations à caractère touristique liées au thème des Escartons liés à la réalisation du projet, et accessibles par les usagers de n'importe quelle partie de la zone du fait d'une concentration effective du matériel mis à disposition, organisé selon une méthode technique et scientifique de consultation facile.

CREER UN SEUL MARCHÉ TRANSFRONTALIER DES PROFESSIONS TOURISTIQUES, A TRAVERS LE DEVELOPPEMENT DE LA COORDINATION DES QUALIFICATIONS ET L'ORGANISATION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE DE TRAVAIL

L'activation du réseau intégré favorise la collaboration constante et directe entre les animateurs qui s'occupent des différents centres d'accueil et points d'information que l'on veut réaliser.

Ainsi, le même système informatif garantira un canal de communication ouvert entre membres, dans un espace réservé non accessible au public, en favorisant une coordination efficace des activités qu'on peut promouvoir et un constant échange des informations permettant leur mise à jour. Ce système permettra une communication rapide et ponctuelle entre les différents partenaires, pour garantir aussi un espace commun actif destiné à la coordination des activités à entreprendre.

Les buts du projet

La réalisation du projet a l'intention de contribuer aux buts suivants dans leur ensemble:

- promouvoir une proposition touristique transfrontalière de valeur, culturelle et environnementale, qui puisse caractériser l'offre actuelle, en favorisant une utilisation responsable et consciente du milieu local
- favoriser la visibilité du territoire alpin transfrontalier concerné par le projet, à travers la mise en réseau commune et partagée des ressources, expériences et activités, en promouvant un nouveau système intégré d'offre touristique visant à valoriser l'environnement naturel, l'histoire, les traditions, l'artisanat et les produits locaux.
- soutenir une nouvelle proposition touristique pluri-saisonnière qui puisse diversifier et qualifier l'offre actuelle locale
- intercepter de nouvelles cibles touristiques pour la zone transfrontalière commune et favoriser le mouvement des mêmes cibles dans les deux directions, vers la France et vers l'Italie
- créer de nouvelles opportunités d'utilisation de la zone pour compléter les pôles touristiques forts et surtout au bénéfice des zones qui sont aujourd'hui moins développées dans le tourisme et situées dans la vallée moyenne en augmentant les retombées économiques sur la zone
- organiser et mettre en réseau de façon numérique, pour rendre accessible au grand public, la mémoire historique des Escartons selon une approche interactive, qui permette de télécharger en temps réel et personnaliser les itinéraires virtuels de visite du territoire
- promouvoir la réorganisation, selon une méthodologie systématique, du matériel existant relatif à la Fédération des Escartons, de façon à en optimiser l'emploi et compléter les contenus à travers les activités de recherche
- améliorer la connaissance réciproque des territoires, pour les touristes potentiels, ou pour les opérateurs locaux, à travers la mise en oeuvre de collaborations et d'échanges que favorise leur professionnalisation.
- favoriser la tutelle et la promotion du milieu alpin à travers une utilisation durable et responsable des ressources, grâce à l'action des Parcs et à travers l'aménagement des espaces d'accueil selon les principes et les éléments de style alpin.

Le caractère transfrontalier de l'initiative

Le caractère transfrontalier du projet se manifeste clairement dans l'origine de l'initiative liée à l'ancienne Fédération des Escartons.

Le territoire impliqué dans la réalisation du projet a, en effet, partagé dans ses composantes sociales et institutionnelles, et ce pendant une longue période, des événements historiques, des phénomènes migratoires, des échanges économiques, des traditions, une langue, des usages et des coutumes qui en ont marqué l'agrandissement en consolidant, même après la fin de la Fédération, des rapports intenses et profitables.

L'étroite liaison, qui relie actuellement ces territoires, semblables aux cinq Escartons historiques, au delà des frontières actuelles et des barrières imposées par les dispositions administratives, permet aux Administrations et aux associations locales, qui, à différents titres, agissent sur le territoire, de se considérer aujourd'hui comme des partenaires idéaux pour la réalisation de projets de développement local ainsi que la valorisation du patrimoine naturel et anthropique des deux versants alpins.

En particulier, le caractère transfrontalier du projet proposé s'explique, dans son exécution, dans les termes suivants :

- la reconstruction de l'ancien milieu territorial de la Fédération des Escartons dans une forme innovante d'un système touristique intégré. Le début du projet engendrera des échanges d'expériences, de documents et de connaissances acquises, sur la base d'un objectif commun de valorisation conjointe d'une histoire et d'une culture commune ;

- favoriser, à travers la création d'une nouvelle offre touristique culturelle durable et hautement qualifiée, l'échange réciproque des flux touristiques, en encourageant la visite des clients italiens des centres d'accueil français et vice-versa, et partageant un large bassin de touristes potentiels ;

- le partage des objectifs communs sous-entend l'intérêt partagé de promouvoir des programmations communes visant à mettre en œuvre le développement social et économique de cette zone alpine transfrontalière, dans le but de qualifier des zones rendues marginales par leur profil géographique et leur milieu fragile ;

- les Administrations promotrices des interventions, pour la plupart des Parcs Naturels caractérisés par leur même objet, ont une forte expérience de coopération qui peut apporter une valeur ajoutée ultérieure au caractère transfrontalier du projet, en favorisant notamment la tutelle et la valorisation des ressources naturelles, sociales et économiques du territoire montagnard.

L'impact en matière d'emploi

Les retombées en matière d'emploi générées par la réalisation de ce projet sont de double nature : d'une part, les personnels directement employés par les différentes administrations engagées, et d'autre part, la création de nouveaux emplois dans les différents centres d'accueil.

Il est nécessaire de souligner que les prestations de services seront obligatoirement réalisées par du personnel hautement qualifié, apte à démontrer une profonde connaissance du territoire et de la thématique traitée et capable d'utiliser l'informatique dont l'Intranet.

En ce sens, tous les partenaires prévoient la création d'un poste d'attaché spécifique pour la gestion de leur centre d'accueil, employé pour un nombre total d'heures différents selon l'Espace Escarton.

Pour intégrer ce genre d'activités et dans le but de gérer de façon coordonnée l'initiative entre les partenaires l'emploi en interne à chaque Administration sera mobilisé. En effet, ces équipements ne sauraient être opérationnels sans animation.

Côtés français, ce travail débutera dès les premiers jours du projet. En effet, le travail de collecte est important et nécessite un partenariat étroit avec les détenteurs de la mémoire C'est ce travail qui sera mené par un chargé de mission permettant d'organiser le fonds documentaire, de renseigner la base de donnée et d'accueillir le public, d'assurer le prêt et mettre en place les animations.

Ce travail sera effectué en relation avec le coordinateur français du projet du Parc naturel régional du Queyras (mi-temps). Afin d'assurer une cohérence dans la politique territoriale culturelle du Parc naturel régional du Queyras, cette coordination mettra cette opération en perspective avec les centres multimédias dans les autres communes du Parc naturel régional du Queyras.

Pour ce qui concerne les dispositions d'égalité homme-femme, le projet entend respecter dans sa procédure de sélection ce principe en employant les sujets les plus aptes à la typologie d'emploi prévue. Pourtant, il est nécessaire de prévoir l'emploi de femmes parce qu'il s'agit d'activités inhérentes au secteur touristique, dans lequel elles prévalent en général, grâce à leurs prédispositions au contact et aux relations avec le public.

Les retombées sur le milieu

Il est avant tout fondamental de souligner que les thématiques du développement rural et de la protection et de la sauvegarde de l'environnement représentent des objectifs qui nous sont prioritaires et qui conditionne l'existence des maîtres d'ouvrage.

La présente intervention conforte d'ailleurs ces pré requis :

- Les édifices dans lesquels seront installés les centres d'accueil résultent pour la plupart de maisons construites de façon traditionnelles, de type alpin. Ils ont été l'objet de récentes restaurations qui en ont respecté les particularités architecturales, au moyen d'utilisation de matériels locaux et l'emploi de techniques constructives traditionnelles. Ces espaces sont donc en adéquation avec le thème développé et sont par conséquent aptes à recevoir des centres de documentation retraçant l'histoire, à travers l'exposition notamment de coutumes et d'éléments de la tradition locale.
- Les oeuvres de restauration des édifices aptes à accueillir les centres d'accueil ont été, réalisées en respectant leurs éléments architecturaux fondateurs et en réduisant au minimum l'impact environnemental : économie d'énergie, réutilisation des matériels des démolitions, l'emploi de matériels locaux, comme les pierres et le bois.
- Conscients que le paysage coopère à l'élaboration des cultures locales et représente une composante fondamentale du patrimoine culturel et naturel de l'Europe, en contribuant au bien-être et à la satisfaction des êtres humains et à la consolidation de l'identité européenne et en reconnaissant que le paysage est un élément important de la qualité de la vie de nos montagnes, tant pour les aires urbaines que pour les campagnes, la « Politique européenne du paysage » les reconnaît comme ayant une fonction importante d'intérêt général. Ainsi les Parcs se fixent les mêmes objectifs de protection et de valorisation, en valorisant des immeubles traditionnels locaux, et en promouvant un développement durable maîtrisé respectant les origines du territoire, sa nature biologique et anthropique.
- La présente proposition touristique entend souligner des origines d'une offre touristique intégrée et durable en ligne avec les principes fondamentaux du tourisme responsable. Une attention particulière sera accordée aux ressources environnementales mais aussi aux traditions, sans caricature, mais en approfondissant la connaissance

de sorte que le voyage ou la visite se transforment en l'achat d'une expérience de contexte territorial local.

Le chrono-programme des activités

Le graphique qui suit illustre l'avancement chronologique des différentes activités qui composent le projet. Elles sont séquentielles et progressives de façon à garantir leur mise en synergie des différentes actions. La durée de l'initiative est prévue pour 24 mois.

8.2. Durée du projet et des activités													Durata del progetto e																							
Date prévisionnelle de démarrage du projet / Data prevista per l'avvio del progetto: Giugno 2006																																				
Date prévisionnelle d'achèvement du projet / Data prevista per la chiusura del progetto: Giugno 2008																																				
N° Activités N. Attività	Année 1 / Anno 1												Année 2 / Anno 2												Année 3 / Anno 3											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	■			■																																
2				■																																
3	■												■																							
4				■																																
5				■																																
6	■												■																							
7	<i>attività progressa</i>																																			

Les coûts de réalisation

On doit dire d'abord que le détail des postes de frais prévus pour la réalisation du projet est contenu dans la liste désagrégée des coûts, en pièces jointes à la fiche-projet ; le plan suivant résume cependant le cadre financier de l'initiative :

	IT	FR	IT +FR
Attività / Activités 1	16.000,00	11.000,00	27.000,00
Attività / Activités 2	29.400,00	10.000,00	39.400,00
Attività / Activités 3	97.000,00	65.000,00	162.000,00
Attività / Activités 4	207.200,00	59.270,00	266.470,00
Attività / Activités 5	30.000,00	80.000,00	110.000,00
Attività / Activités 6	40.000,00	34.916,85	74.916,85
Attività / Activités 7	7.200,00	0,00	7.200,00
totale (€)	426.800,00	260.186,85	686.986,85

Les connexions avec les projets et les expériences de coopération transfrontalière

Sont citées ci-dessous de façon synthétique les expériences de coopération des partenaires de l'initiative. Elles soulignent non seulement les différentes initiatives déjà mises en place avec une stricte collaboration, et qui sont tout à fait positives, mais confirment surtout l'esprit désormais consolidé de chacun à poursuivre des actions dans une vision de coopération et de collaboration établie sur le territoire, dans un but commun d'augmenter les bénéfices en renforçant en même temps sa capacité représentative et institutionnelle propre.

Le Parc Naturel Val Troncea a pris part aux projets suivants :

- Le projet Interreg III A « Mont Viso – Mise en réseau des parcs Naturels régionaux du massif du Mont Viso » avec le Parc du Po Cuneese, le Parc du Gran Bosco di Salbertrand, le Parc d'Orsiera Rocciavrè, le Parc Naturel régional du Queyras.
- Le projet Interreg avec la région régionale sur le loup du Piémont.
- La participation à l'exposition « Montagnes Mythiques » en collaboration avec le Réseau Alpin des Espaces Protégés.
- La participation aux projets intégrés de la Comunità Montana Valli Chisone et Germanasca.
- L'adhésion au Projet Intégré de Zone des Vallées olympiques.
- La souscription du Protocole d'entente nommé G8, stipulé avec les municipalités de Pragelato, Fenestrelle, Roure, Sestriere et les parcs d'Orsiera-Rocciavrè et du Gran Bosco di Salbertrand pour les collaborations techniques et administratives.
- L'adhésion au Protocole d'entente avec les Parcs Naturels Lacs d'Avigliana, d'Orsiera et du Gran Bosco di Salbertrand pour la réalisation d'un projet didactique sur l'eau.

Le projet ornithologique « Moineaux hivernants » en collaboration avec le Parc Naturel Rocca di Cavour et l'INFS (Institut National pour la Faune Sauvage).

Le projet ornithologique « Alpes » en collaboration avec le Parc Naturel d'Orsiera-Rocciavrè et l'INFS (Institut National pour la Faune Sauvage).

Le Parc Naturel du Grand Bois de Salbertrand a pris part aux projets suivants :

- Le projet Interreg III A « Mont Viso – Mise en réseau des Parcs Naturels régionaux du massif du Mont Viso » avec le Parc du Po Cuneese, le Parc du Gran Bosco di Salbertrand, le Parc d’Orsiera Rocciavrè, le Parc Naturel régional du Queyras.

- Le projet Interreg avec la région régionale sur le loup du Piémont.

- Le projet pour poursuivre la coordination sur la présence du loup dans la Province du Turin, en partenariat avec l’Université des Etudes de Turin, le Parc National du Grand Paradis, les Parcs Naturels Régionaux Val Troncea et d’Orsiera-Rocciavrè.

- La participation à l’exposition « Montagnes Mythiques » en collaboration avec le Réseau Alpin des Zones Protégées.

- La participation au Protocole d’entente avec les Parcs Naturels du Val Troncea et d’Orsiera-Rocciavrè pour définir une série de collaborations techniques et administratives.

L’adhésion au Protocole d’entente avec les Parcs Naturels Lacs d’Avigliana, Orsiera et du Gran Bosco di Salbertrand pour la réalisation d’un projet didactique sur les ressources hydriques.

Le Parc Naturel Orsiera-Rocciavrè a pris part aux projets suivants :

- Le projet Interreg III A « Mont Viso – Mise en réseau des parcs Naturels régionaux du massif du Mont Viso » avec le Parc du Po Cuneese, le Parc du Gran Bosco di Salbertrand, le Parc d’Orsiera Rocciavrè, le Parc Naturel régional du Queyras.

- Le projet Interreg avec la région régionale sur le loup du Piémont.

- Le projet Interreg III A sur la ressource « eau » à l’intérieur des zones protégées des Alpes avec les Parcs Naturels Régionaux du Queyras, du Po Cuneese, du Val Troncea et du Gran Bosco di Salbertrand, en plus d’autres Parcs du Piémont et français.

- Le projet Interreg sur la biodiversité des pâturages, en collaboration avec l’Université Agraire et le Parc National du Grand Paradis.

- La participation à l’exposition « Montagnes Mythiques » en collaboration avec le Réseau Alpin des Zones Protégées.

- La Convention souscrite avec le Parc Grand Paradis pour la gestion de la faune locale.

- Le projet pour la réintroduction du bouquetin en collaboration avec le Parc National du Grand Paradis.

- La participation à plusieurs projets intégrés des Comunità Montana Basse Vallée de Susa et Val Cenischia, Vallées Chisone et Germanasca.

- La participation au Projet Intégré de Zone des Vallées

olympiques.

La participation au Protocole d'entente avec les Parcs Naturels du Val Troncea et du Gran Bosco di Salbertrand pour définir une série de collaborations techniques et administratives.

La souscription du Protocole d'entente avec les Parcs Naturels Lacs d'Avigliana, Orsiera et du Gran Bosco di Salbertrand pour la réalisation d'un projet didactique sur les ressources hydriques.

Au niveau international, l'Administration a pris part à l'activité voulue par la Région Piémont de coopération avec les Pays du Sahel à travers un projet destiné à améliorer le développement de la zone faunistique du Parc Bangr-Weogo au Burkina Faso. On a encore commencé les premiers contacts avec le Parc Naturel Régional du Vercors pour instaurer des collaborations dans le futur à réaliser aussi à travers des projets Interreg.

Le Parc du Po - Cuneese a pris part aux projets suivants :

- Le projet Interreg III A « Mont Viso – Mise en réseau des parcs Naturels régionaux du massif du Mont Viso » avec le Parc du Po Trait de Cône, le Parc du Gran Bosco di Salbertrand, le Parc d'Orsiera Rocciavrè, le Parc Naturel régional du Queyras.

- La participation à l'exposition « Montagnes Mythiques » en collaboration avec le Réseau Alpin des Espaces Protégés.

- Le projet ornithologique « Moineaux hivernants » en collaboration avec le Parc Naturel Rocca di Cavour et l'INFS (Institut National pour la Faune Sauvage).

- Les projets touristiques avec les Parcs Fluviaux du Po partie de Turin et partie de Vercelli/Alessandria.

- Le projet Interreg III A sur la ressource hydrique dans les zones protégées des Alpes occidentales.

Le Parc Naturel Régional du Queyras entretient des relations de coopérations transfrontalières avec plusieurs partenaires :

- La Communauté de Montagne du Val Pellice

Depuis 1993 avec: un programme de réintroduction du Bouquetin (Interreg I); un programme de cartographie (Interreg II); un programme de Transport Electrique Transfrontalier constant à relier par un train à crémaillère.

- Les Parcs Naturels du Gran Bosco di Salbertrand, d'Orsiera-Rocciavrè, du Val Troncèa, et du Po tratto Cuneese

A travers la participation à l'exposition Montagnes Mythiques de l'Arc Alpin, à l'occasion de l'Année Internationale des Montagnes 2002; Project Interreg III A Alcotra "Mise en réseau des parcs naturels régionaux du Massif su Mont Viso", 2002.

Project Interreg III A Alcotra, "Mise en reseau des parcs naturels regionaux du Massif su Mont Viso", 2003.

Avec une telle initiative, les parcs naturels régionaux, étendu sur 123.4 km_ pour la partie française et 258 km_ pour la partie italienne, ont surtout approfondi des études et des recherches existantes adéquates et homogènes, dans l'intention de mettre en réseau leurs connaissances, les expériences, les ressources humaines et financières liées à l'étendu et homogène espace transfrontalier alpin.

Dans ce sens, l'initiative a promu les activités conjointes dans l'intention d'obtenir le maximum de bénéfices pour le territoire et la population résidente, en sauvant les diversités biologiques, en convenant d'un système commun et efficace de gestion contrôlée des ressources du territoire et en faisant en même temps la promotion des activités économiques (tourisme, agriculture, artisanat,...). De plus toutes les actions identifiés dans ce projet sont destinées à l'obtention sur l'espace transfrontalier alpin du Mont Viso d'une reconnaissance internationale dans le cadre d'un projet expérimental transfrontalier de Haute Montagne, procédant à la candidature du massif du Monviso au Programme MAB de l'UNESCO

- Le Parc Naturel du Val Troncea

Depuis 1997 sur des opérations ponctuelles avec notamment une exposition culturelle sur les costumes traditionnels. Cette action a été réalisée sur fonds propres. Ce parc est cependant un partenaire scientifique régulier du Parc Naturel Régional du Queyras.

- La Comunita Montana du Val Pô et La Comunita Montana du Val Varaita

Ainsi que celles décrites précédemment depuis 1999 pour l'étude de la mise en place du Territoire du Mont Viso.